

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit.	: GRO-STOP DP
Code du produit	: CE 001 C0203
Type de formulation	: Poudre pour poudrage (DP)
Matière active	: Chlorprophame
Numéro d'agrégation	: 9599P/B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal	: Produit phytosanitaire à usage professionnel. Agriculture.
Utilisation de la substance/mélange	: Inhibiteur du germe.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**CERTIS EUROPE**

270 Avenue de Tervueren

1150 Bruxelles - Belgique

T + 32 2 331 38 94 - F + 32 2 331 38 60

info@certiseurope.be - www.certiseurope.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence	: Certis Carechem 24 Numéro multilingue d'urgence 24 heures: +33 (0) 1 7211 0003 Centre Antipoison Belge: +32 (0) 70 245 245
------------------------	---

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Carc. 2 H351

Texte complet des phrases H: voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS08

Mention d'avertissement (CLP)	: Attention
Composants dangereux	: Chlorprophame
Mentions de danger (CLP)	: H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu / le conteneur dans un site de stockage approprié conformément aux réglementations locales et nationales.

Phrases EUH

: EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Chlorprophame	(n° CAS) 101-21-3 (Numéro CE) 202-925-7 (Numéro index) 006-096-00-0	1	Carc. 2, H351 STOT RE 2, H373 Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de troubles ou de symptômes, il s'agit d'éviter d'autres expositions.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés immédiatement. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Inhalation peut provoquer des irritations.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau.
Poudre chimique sèche.
Mousse résistant à l'alcool.
Dioxyde de carbone (CO₂).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : La combustion ou la décomposition thermique peut générer des vapeurs toxiques:
Composés de chlore.
Oxydes d'azote.
Monoxyde de carbone.
D'hydrocarbures.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.
Ne pas respirer les fumées.
Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Si possible, prenez les contenants hors de la zone dangereuse.
Contenir l'eau utilisée contre l'incendie en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher son écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Protection en cas d'incendie : Porter un vêtement de protection approprié, des gants, un appareil de protection des yeux/du visage et de protection respiratoire.
En cas d'incendie porter un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage.

Procédures d'urgence : Évacuer la zone.
Assurer une ventilation adéquate.
Eviter le contact direct avec la substance.
Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Après absorption le produit déversé le mettre dans des récipients étanches et étiqueter correctement.
Evacuer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.
En cas de déversement important: Contacter un expert.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation.
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les poussières, brouillards et pulvérisations.
- Éviter la formation de poussière.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.
- Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Utiliser l'emballage d'origine, bien fermé.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Garder sous clef.
- Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec et frais.
- Matériaux d'emballage : Utiliser l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.
- Une ventilation générale (mécanique) des locaux devrait être satisfaisante afin de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un minimum.
- Équipement de protection individuelle :
- 



- Protection des mains : Porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques en caoutchouc nitrile (certifiés EN 374-3).
- Protection des yeux : Des lunettes de sécurité ou un écran facial (certifiés EN 166).
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues, imperméables et résistants aux produits chimiques. Bottes en caoutchouc-nitrile.
- Le port d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² et avec traitement déperlant est recommandé.
- Protection des voies respiratoires : Porter un masque respiratoire approprié pour les poussières / vapeurs organiques.

Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail. Les tenues de travail doivent restées sur la zone de travail et entreposées séparément des tenues de ville.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	: Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: poudre.
Couleur	: Brun clair.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 9.48
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: > 400 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 1.33 g/ml
Solubilité	: insoluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: il n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Pas caractéristiques oxyder.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion ou la décomposition thermique peut générer des vapeurs toxiques : Composés de chlore. Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Hydrocarbures.

SECTION 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif par inhalation.

GRO-STOP DP	
DL ₅₀ orale rat	> 2000 mg/kg
DL ₅₀ cutanée rat	> 4000 mg/kg
CL ₅₀ inhalation rat	>3.4 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Non irritant pour la peau)
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé (Non irritant pour les yeux)
 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
 Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
 Cancérogénicité : Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
 Toxicité pour la reproduction : Non classé
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
 Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Chlorprophame (101-21-3)	
CL ₅₀ Poissons	7.5 mg/l
CL ₅₀ autres organismes aquatiques	5.3 mg/l
CE ₅₀ Daphnia	4 (2.6 - 4) mg/l
ErC ₅₀ Algues	1 mg/l
ErC ₅₀ (autres plantes aquatiques)	1.1 mg/l
Birds	LD ₅₀ > 2000 mg/kg; Bees

12.2. Persistance et dégradabilité

Chlorprophame (101-21-3)	
Persistance et dégradabilité	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Dans le sol DT ₅₀ lab (20 °C, aerobic): 22 et 27 d (r ² >0.7).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Chlorprophame (101-21-3)	
BCF poissons 2	144 l/kg
Log Pow	ca 3.8

12.4. Mobilité dans le sol

Chlorprophame (101-21-3)	
Mobilité au sol	Adsorption coefficient Koc = 260, 280, 480 l/kg

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2
Carc. 2	Cancerogénité Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2
H332	Nocif par inhalation
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.